

DEMANDE D'EXTRAIT N°2 DU CASIER JUDICIAIRE

Décret 2007-417 du 23 mars 2007 relatif à l'accès de certaines personnes morales au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour l'exercice d'activité culturelle, éducative ou sociale auprès des mineurs

A peine d'irrecevabilité, cette demande doit être adressée au Casier judiciaire national par l'intermédiaire de l'autorité administrative définie à l'article D. 571-5 du code de procédure pénale

REFERENCE DE L'AUTORITE REQUERANTE

NOM DE L'ORGANISME RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES

OBJET SOCIAL DIVISION DES PERSONNELS DES ETABLISSEMENTS PRIVES 2ND DEGRE

ADRESSE 96 RUE D'ANTRAIN – CS 10503

 35705 RENNES CEDEX 7

A REMPLIR PAR L'ENSEIGNANT

ETAT CIVIL

NOM DE FAMILLE _____

PRENOMS _____

NOM D'EPOUX OU D'USAGE _____

NE(E) LE _____ SEXE ☐ M ☐ F

A _____ ARRONDISSEMENT _____

DEPARTEMENT _____ PAYS _____

FILIATION - UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES NEES HORS DE FRANCE

Nom et prénom du père _____

Nom et prénom de la mère _____